



## **Note d'information relative à l'offre de parts coopérateurs par Habitat InVesdre SCES agréée**

Le présent document a été établi par **Habitat InVesdre SCES agréée**

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financier.

Cette note d'information est correcte à la date du 22/07/2022.

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT**

**Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	Les risques sont les divers risques liés à des projets d'acquisition d'immeuble. Surcouts de travaux : En cas de mauvaise estimation du montant
---	--

	<p>total des travaux, cela pourrait entraîner un surcôt qui aura un impact sur la rentabilité d'un projet. Cela pouvant entraîner dans les plus mauvaises estimations une rentabilité négative.</p> <p>Déévaluation d'un bien immobilier : La coopérative n'a pas vocation à vendre. Cependant, en cas de difficulté, elle pourrait être amenée à vendre un bien. Il y aurait perte financière dès lors que celui-ci serait dévalué pour des raisons diverses (crise immobilière, changement du contexte socio-économique du quartier, etc.). Une partie de ces risques est compensée par une prise de valeur régulière des bâtiments.</p> <p>Changement de la fiscalité : La fiscalité immobilière est actuellement intéressante, de plus, des avantages fiscaux sont octroyés pour les logements mis à disposition d'Organismes à Finalité Sociale. Ces mesures peuvent être cependant modifiées par le Gouvernement wallon et ainsi avoir un impact sur la rentabilité d'un bien.</p>
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	<p>Des subventions ponctuelles permettent à la coopérative de développer certains projets spécifiques, l'engagement d'un travailleur pour développer et assurer le suivi de projets liés spécifiquement à un immeuble par exemple.</p> <p>Le non-renouvellement de ces subventions ne remet pas en cause la poursuite de l'objet social dès lors que ces projets sont accessoires.</p> <p>Des subventions interviennent également dans l'acquisition de certains biens immobiliers. Dans ce cas, excepté si le bien est rentable sans cette subvention, une clause est insérée dans les compromis de vente qui garantisse que le bien n'est acquis qu'en cas d'octroi de la subvention. Ces subventions diminuent les risques de déséquilibre financier dans la gestion d'un bien.</p>
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	<p>Les administrateurs apportent des compétences non négligeables (techniques du bâtiment, comptabilité, finances, gestion de projets, ...), un éventuel départ pourrait créer des difficultés.</p> <p>Cela ne remettrait cependant pas en cause la viabilité du projet.</p>

## Partie II : Informations concernant l'émetteur.

### A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue Corneil Gomzé, 59 à 4800 Verviers (Belgique)
1.2 Forme juridique	Société Coopérative Entreprise Sociale agréée
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	0633.913.113
1.4 Site internet	<a href="http://www.habitat-invesdre.be">http://www.habitat-invesdre.be</a>
2. Activités de l'émetteur	Société immobilière : L'objectif est d'acquérir des biens afin de les donner en gestion à des Agences Immobilières Sociales et ainsi les louer à des personnes en difficulté financière.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Anne JASON W.ALTER (Société Anonyme d'Intérêt Public BE 0455.653.441)

4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Sortie souhaitée de la Sowecsom / W.Alter du capital par remboursement ou vente au bout de 10 après l'entrée.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	MINGUET Geneviève, SMEETS Daniel, JADIN Frédéric, MESTREZ Julien, MUTSERS Jean-Benoît
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Pas de comité de direction.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Pas de délégué à la gestion journalière.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Les administrateurs exercent leur mandat à titre gratuit.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Aucune à la connaissance de l'émetteur.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Aucun.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Aucun commissaire aux comptes.

#### B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Cfr en annexe. Les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire. Ils ont cependant fait l'objet d'un contrôle indépendant par un vérificateur aux comptes.
2. Fonds de roulement net.	Au 31/12/2021 : 184.954,61€
3.1 Capitaux propres.	723.874,92€ de capitaux propres au 3/6/22 Au 31/12/2021, le ratio de solvabilité était de 74%.
3.2 Endettement.	Au 03/06/2022 :  10.000€ de prêt court termes 186.834,7€ de prêt hypothécaire (sur un total emprunté de 196.000€)

3.3 Date prévue du break-even. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs donc la réalisation est incertaine.	2021
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	31/12/2021
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Aucun

### Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

#### A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	40€
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	Part A 40€, part B 200€ et part C 1000€
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Ce montant correspond au prix total des instruments de placement offerts
2. Prix total des instruments de placement offerts.	1.000.000€/an
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	22 juillet 2022
3.2 Date de clôture de l'offre.	21 juillet 2023
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions
4. Droit de vote attaché aux parts.	Extraits des articles 20 et 21 des Statuts :  20. Article 20 : Ordre du jour - Quorums de vote et de présence 20.1. A chaque Assemblée générale, il est tenu une liste des présences.  20.2. Sauf cas d'urgence dûment justifiée dans le procès-verbal d'Assemblée générale, aucune Assemblée ne peut délibérer sur des objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour.  20.3. Sauf les exceptions prévues par les présents statuts et la loi, les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité

	<p>simple des voix présentes ou représentées. Les abstentions ne sont pas prises en compte.</p> <p>21. Article 21 : Droit de vote</p> <p>21.1. Chaque coopérateur dispose d'une voix. Il lui est également attribué une voix supplémentaire par série de dix parts souscrites quelle que soit la catégorie de valeur à laquelle ces parts appartiennent (type A, B ou C).</p> <p>21.2. Toutefois, nul ne peut participer au vote, à titre personnel et comme mandataire pour plus du dixième des voix présentes ou représentées à l'assemblée. Ce pourcentage est porté au vingtième lorsqu'un ou plusieurs associés ont la qualité de membre du personnel engagé par la société.</p> <p>21.3. En outre, le droit de vote afférent aux parts dont les versements exigibles ne sont pas effectués, est suspendu.</p>
<p>5. Modalités de composition du Conseil d'administration.</p>	<p>Extraits de l'article 14 des Statuts :</p> <p>14. Article 14 : Administration</p> <p>a) Nomination - révocation</p> <p>14.1. La Société est administrée par plusieurs administrateurs, nommés par l'Assemblée générale, pour une durée de quatre années.</p> <p>14.2. Le nombre d'administrateurs est de minimum 3 personnes, coopérateurs ou non.</p> <p>14.3. Les administrateurs sortants sont rééligibles.</p> <p>14.4. Les administrateurs sont révocables à tout moment et sans motif. En aucun cas, une indemnité de départ ne peut être allouée à un administrateur sortant.</p>
<p>6. Frais à charge de l'investisseur.</p>	<p>Aucun</p>
<p>7. Allocation en cas de sursouscription</p>	<p>Remboursement des derniers arrivés.</p>

## B. Raisons de l'offre

<p>1. Utilisation projetée des montants recueillis.</p>	<p>Achat et rénovation de biens immeubles afin de les mettre à disposition d'Organismes à Finalité Sociale (Agences Immobilières Sociales/Associations Promotions du Logement). Ainsi nous relogeons des familles avec des loyers bas, leur permettant d'avoir accès à un logement de qualité tout en gardant un pouvoir d'achat non négligeable.</p> <p>Concernant les biens, nous saisissons toutes les opportunités qui pourraient se présenter en fonction des moyens à notre disposition.</p> <p>Les biens concernés sont autant des maisons unifamiliales, que des immeubles de rapport ou des bâtiments en friche avec une vocation initiale autre que du logement, voire des biens à construire.</p> <p>Actuellement, nous avons signé des compromis pour deux biens à rénover acquis notamment grâce à des appels à projets de la Région wallonne.</p> <p>Plusieurs autres projets sont en cours développement.</p>
<p>2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.</p>	<p>Le financement de l'ensemble des projets est majoritairement issu de la souscription de parts.</p> <p>Pour chaque bien potentiellement intéressant, une évaluation de la rentabilité est réalisée avec un outil que nous avons créé.</p> <p>Dans ce cadre, des sources de financements alternatifs peuvent intervenir dans l'évaluation (voir ci-dessous).</p> <p>Si le projet est intéressant au regard de nos objectifs, que l'opération est suffisamment rentable et que le partenaire social (AIS/APL/Relais Social) donne son accord de principe, nous acquérons le bien et nous faisons les travaux.</p>
<p>3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré</p>	<p>Nous finançons également les projets avec des prêts octroyés par des institutions publiques (W.alter).</p> <p>3 projets sont financés en parties grâce à des subventions octroyées par la Région wallonne.</p> <p>Enfin, en cas de nécessité, nous nous tournons vers des institutions privées pour effectuer des emprunts. Par le passé, un petit prêt a été réalisé auprès d'une ASBL (le Pivot) proche de notre structure.</p>

## Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Participation au capital d'une SCES
2.1 Devise des instruments de placement.	€ (euro)
2.2 Dénomination des instruments de placement.	<p>Les <b>parts A</b> s'adressent uniquement aux locataires des logements mis à disposition par la société ou aux personnes remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier d'un logement social ou à loyer modéré. On ne peut en posséder plus de 4 ; le cas échéant, elles deviennent une part B.</p> <p>Les <b>parts B</b> s'adressent uniquement aux personnes physiques.</p> <p>Les <b>parts C</b> s'adressent uniquement aux personnes morales et aux coopérateurs institutionnels.</p>
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	parts A : parts dont la valeur nominale est de 40 €, parts B: parts dont la valeur nominale est de 200€, parts C: parts dont la valeur nominale est de 1.000 €.
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2021	part A : 48€ part B : 242 € part C : 1212 €  En aucun cas, il ne peut être remboursé à l'associé plus que la partie libérée sur sa part. Dès lors, cela sous-tend qu'il n'est pas possible de faire une plus-value.
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Oui, le remboursement éventuel des parts se fera au prix de la valeur comptable.
2.6 Plus-value	D'après les statuts, en aucun cas, il ne peut être remboursé à l'associé plus que la partie libérée sur sa part. Dès lors, cela sous-tend qu'il n'est pas possible de faire une plus-value.

<p>3. Modalités de remboursement.</p>	<p>Extraits de l'article 10 des Statuts :</p> <p>d) Remboursement des actions</p> <p>10.15. L'actionnaire sortant a exclusivement droit au remboursement de sa participation, c'est-à-dire le montant réellement libéré et non encore remboursé pour ses actions, sans que ce montant ne puisse cependant être supérieur au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés.</p> <p>10.16. Le paiement intervient dans le courant de l'exercice suivant, pour autant que les fonds propres de la Société consécutifs à cette sortie, ne l'empêchent pas de satisfaire aux tests de solvabilité et de liquidité. Si tel était le cas, le droit au paiement est de plein droit post posé jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant.</p> <p>10.17. En cas de décès d'un actionnaire, le paiement de la fraction de valeur correspondante aux droits de succession intervient en tout état de cause au plus tard dans les six mois du décès.</p>
<p>4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité</p>	<p>Dernier rang.</p>
<p>5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.</p>	<p>Extraits des article 7 et 8 des Statuts :</p> <p>c) Indivision - démembrement</p> <p>7.4. Si plusieurs personnes ont des droits réels sur une même action, la Société peut suspendre l'exercice du droit de vote, jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme titulaire à son égard du droit de vote.</p> <p>7.5. En cas de démembrement du droit de propriété sur les actions, les attributs sont réservés à l'usufruitier</p>



	<p>(...)</p> <p>8. Article 8 : Régime de cessibilité des actions</p> <p>a) Restriction générale</p> <p>8.1. Les actions ne sont cessibles entre vifs que moyennant le respect des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration qui se prononcera à l'unanimité des membres présents ou représentés autres que ceux intéressés par la cession projetée.</p> <p>8.2. Par dérogation à l'article 8.1, les actions sont cessibles pour cause de mort aux héritiers légaux ou testamentaires sans admission, ni accord préalable du Conseil d'administration. Les héritiers légaux et testamentaires ne pourront souscrire à des augmentations de capital ou recevoir des parts en cessions, autrement que pour cause de mort, qu'après leur admission comme coopérateurs par le conseil d'administration.</p> <p>8.3. L'absence de décision dans le délai est assimilée à un refus d'agrément de la cession.</p> <p>8.4. Toutefois, les actions sont librement cessibles à l'intérieur de la classe à laquelle les coopérateurs appartiennent. Semblable cession n'est opposable à la Société que moyennant notification de celle-ci au siège de la Société, soit par envoi recommandé, soit sur son adresse électronique. Le Conseil d'administration sera habilité à procéder à l'inscription de la cession dans le registre des coopérateurs sur la base des pièces jointes à la notification</p> <p>b) Cession aux tiers</p> <p>8.5. Elles ne peuvent être cédées ou transmises par décès à des tiers, que moyennant le respect des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration.</p>
<p>6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.</p>	<p>/</p>
<p>7. Politique de dividende</p>	<p>Voté par l'AG avec un maximum de 6%/an.</p>

8. Date de la distribution du dividende.	Avant la fin de l'exercice social de l'année durant laquelle a été voté l'octroi d'un dividende.
--	--

### Partie V : Autres informations importantes

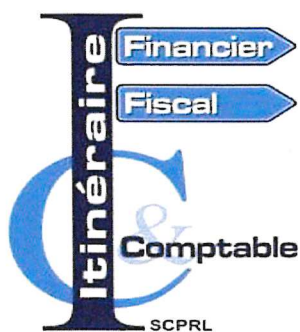
<p>Résumé de la fiscalité :</p> <p>Plainte concernant le produit financier</p>	<p>Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques sont toutefois exonérés de précompte mobilier sur la première tranche de dividende. <b>Pour l'année de revenus 2022, exercice d'impôts 2023, le montant de l'exonération s'élève à 800€.</b></p> <p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à <i>Jean-Benoît Mutsers, Rue vieille voie 82 à 4602 Cheratte, +32498/363697, <a href="mailto:jbmutsers@hotmail.com">jbmutsers@hotmail.com</a></i></p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : <a href="mailto:contact@mediationconsommateur.be">contact@mediationconsommateur.be</a>).</p>
---	--

# HABITAT INVESDRE SCES AGREE

*Comptes annuels*

*au*

*31 décembre 2021*



*Itinéraire Financier Fiscal et Comptable SRL*

*Rue Emile Vandervelde 564 b*

*4610 Bellaire*

*Wolfs Marc - Expert comptable certifié*

*Tél : 04.3552722 - marc.wolfs@iffc.be*

**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

		Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021 01/01/2021 - 31/12/2021	
<b><u>FRAIS D'ETABLISSEMENT</u></b>		20	<b>942,80</b>
200000 Frais etablissement		2.652,00	
200089 Amortissements		(1.709,20)	
<b><u>ACTIFS IMMOBILISES</u></b>		21/28	<b>759.976,47</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		21	<b>0,00</b>
210000 Visuel		4.324,60	
210089 Amortissements		(4.324,60)	
<b>Immobilisations corporelles</b>		22/27	<b>759.951,47</b>
Terrains et constructions		759.951,47	
220000 Immeubles		689.511,76	
220089 Amortissements		(47.628,05)	
221000 Terrains		118.067,76	
<b>Immobilisations financières</b>		28	<b>25,00</b>
284000 Parts partenaire		25,00	
<b><u>ACTIFS CIRCULANTS</u></b>		29/58	<b>205.398,61</b>
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	<b>196.654,04</b>
532000 Triodos - compte épargne		196.654,04	
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>6.119,75</b>
550000 Triodos - compte à vue		6.119,75	
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>2.624,82</b>
490000 Charges à reporter		2.282,04	
491000 Produits acquis		342,78	
<b>Montant total de l'actif</b>			<b>966.317,88</b>

**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

		<b>Ex. 2021 Rep 2021 --&gt; Clô 2021</b>	
		01/01/2021 - 31/12/2021	
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		10/15	<b>713.469,92</b>
<b>Apport</b>		10/11	<b>588.600,00</b>
En dehors du capital		11	588.600,00
Autres		1109/19	588.600,00
110900 Fonds statutairement disponibles			588.600,00
<b>Réserves</b>		13	<b>351,07</b>
Réserves indisponibles		130/1	351,07
Réserves statutairement indisponibles		1311	351,07
131100 Réserve légale statutairement indispo.			351,07
<b>Bénéfice reporté</b>		140	<b>768,85</b>
140000 Benefice reporte			768,85
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>123.750,00</b>
150000 Subsides obtenus			123.750,00
<b><u>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</u></b>		16	<b>41.250,00</b>
<b>Impôts différés</b>		168	<b>41.250,00</b>
168000 Impots differes sur subsides			41.250,00
<b><u>DETTES</u></b>		17/49	<b>211.597,96</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>		17	<b>191.153,96</b>
Dettes financières		170/4	191.153,96
Etablissements de crédit		173	191.153,96
173100 Crédit Le Pivot			10.000,00
173300 Crédit W.Alter (Mangombroux)			181.153,96
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>20.444,00</b>

**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

	Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021 01/01/2021 - 31/12/2021	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	10.532,35
423000 Crédit Pivot		2.000,00
423300 Crédit W.Alter (Mangombroux)		8.532,35
Dettes commerciales	44	165,65
Fournisseurs	440/4	165,65
440000 Fournisseurs		165,65
Autres dettes	47/48	9.746,00
471000 Dividendes de l'exercice		5.886,00
488110 Garanties locatives Mangombroux		3.460,00
489000 Autres dettes diverses		400,00
<b>Montant total du passif</b>		<b>966.317,88</b>

**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

		<b>Ex. 2021 Rep 2021 --&gt; Clô 2021</b>	
		01/01/2021 - 31/12/2021	
<b><u>COMPTE DE RESULTATS</u></b>			
<b>Ventes et prestations</b>			<b>30.892,79</b>
Chiffre d'affaires	70	28.347,29	
700100 Loyers Bidaut		12.151,13	
700200 Loyers Stembert		5.787,16	
700300 Loyers Mangombroux		10.409,00	
Autres produits d'exploitation	74	562,78	
740003 Subsidés Ville Verviers		200,00	
745000 Dons reçus		20,00	
745001 Recettes panneau publicitaire		342,78	
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.982,72	
760100 Indemnité sinistre		1.982,72	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>			<b>(24.440,48)</b>
Services et biens divers	61	(3.766,94)	
611000 Fournitures de bureau et imprimés		(90,02)	
611700 Electricité Mangombroux		(185,68)	
612330 Fournitures diverses		(149,22)	
613000 Assurance incendie		(910,70)	
613600 Assurance responsabilité RC		(1.559,23)	
615000 Honoraires location		(46,73)	
615200 Honoraires comptables		(496,10)	
615400 Honoraires informatiques		(52,95)	
616000 Frais postaux		(17,22)	
616200 Téléphone - GSM		(15,00)	
619200 Foires et expositions		(21,00)	
619800 Publications légales		(223,09)	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(18.859,78)	
630000 Dot. amort. frais etabl.		(265,20)	
630100 Dot. amort. immo. incorp.		(1.441,54)	
630200 Dot. amort. immo. corporelles		(17.153,04)	
Autres charges d'exploitation	640/8	(1.813,76)	

**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

	<b>Ex. 2021</b>	
	<b>Rep 2021 --&gt; Clô 2021</b>	
	01/01/2021 - 31/12/2021	
640100 Précompte immobilier Bidaut		(549,44)
640102 Précompte immobilier Stembert		(329,22)
640103 Précompte immobilier Mangombroux		(587,60)
643000 Cotisation sociale societe		(347,50)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>70/64</b>	<b>6.452,31</b>
<b>Perte d'exploitation</b>	<b>64/70</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>65/66B</b>	<b>(1.631,72)</b>
Charges financières récurrentes	65	(1.631,72)
Charges des dettes	650	(1.595,72)
650002 Intérêts crédit W.Alter		(1.595,72)
Autres charges financières	652/9	(36,00)
657000 Frais de banque		(36,00)
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>70/66</b>	<b>4.820,59</b>
<b>Perte de l'exercice avant impôts</b>	<b>66/70</b>	
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>67/77</b>	<b>(736,11)</b>
Impôts	670/3	(736,11)
670000 Impôts sur exercices antérieurs		(736,11)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>70/67</b>	<b>4.084,48</b>
<b>Perte de l'exercice</b>	<b>67/70</b>	
<b>Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>70/68</b>	<b>4.084,48</b>
<b>Perte de l'exercice à affecter</b>	<b>68/70</b>	



**Comptes annuels au  
31-12-2021**

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

	<b>Ex. 2021</b>	
	<b>Rep 2021 --&gt; Clô 2021</b>	
	01/01/2021 - 31/12/2021	
<b><u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u></b>		
<b>Bénéfice à affecter</b>	70/69	<b>6.859,85</b>
<b>Perte à affecter</b>	69/70	
Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	4.084,48
Perte de l'exercice à affecter	68/70	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	2.775,37
790000 Benefice reporte exercice prec.		2.775,37
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	<b>(205,00)</b>
aux autres réserves	6921	(205,00)
692100 Dotation aux autres réserves		(205,00)
<b>Bénéfice à reporter</b>	693	<b>(768,85)</b>
693000 Benefice a reporter		(768,85)
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7	<b>(5.886,00)</b>
Rémunération du capital	694	(5.886,00)
694000 Rémunération du capital		(5.886,00)

Rue Corneil Gomze 59  
BE-4800 Verviers  
BE0633.913.113

# Comptes annuels au 31-12-2021

22/04/2022

EUR

01/01/2021 - 31/12/2021

Schéma mixte

		Ex. 2021 Rep 2021 --> Clô 2021 01/01/2021 - 31/12/2021
<u>Comptes hors PCMN</u>		

**Habitat InVesdre SCES**

Rue Corneil Gomze 59

4800 Verviers

BE-0633.913.113

**DETAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

CHARGES A REPORTER (490000)

Hébergement et email  
Assurance batiments 2022  
RC Entreprise

Montant
37,80
1.971,12
273,12
<b>2.282,04</b>

PRODUITS ACQUIS (491000)

Recette panneau publicitaire

Montant
342,78
<b>342,78</b>

## Liste des investissements de l'exercice ( Ex. 2021 )

Libellé	Référence	Date Acq.	Jnl.	N°doc.	Fournisseur	Val.acqu	Deb.A	Type	Taux	Frequ.	A/P	Cpt.inv	Cpt.dot
<b>Immeubles</b>													
Transformation Bidaut	2021006	31-05-2021				5.199,30	31-05-2021	L	3,03	M	Prorata	220000	630200
Mangobroux frais acte	2021003	21-06-2021				32.271,06	21-06-2021	L	3,03	M	Prorata	220000	630200
Mangobroux immeuble	2021004	21-06-2021				216.000,00	21-06-2021	L	3,03	M	Prorata	220000	630200
Chat Volant	2021005	01-11-2021				6.000,00	01-11-2021	L	3,03	M	Prorata	220000	630200
<b>Total 220000</b>						<b>259.470,36</b>							
<b>Terrains</b>													
Mangobroux	2021001	01-05-2021				54.000,00	01-05-2021	L	0	M	Prorata	221000	
Mangobroux frais acte	2021002	21-06-2021				8.067,76	21-06-2021	L	0	M	Prorata	221000	
<b>Total 221000</b>						<b>62.067,76</b>							
<b>Total général :</b>						<b>321.538,12</b>							

## Tableau des immobilisés ( De Jan 2021 à Clô 2021 )

Caractéristiques		Immobilisés				Amortissements			Valeur nette					
		01-01-2021	+	-	31-12-2021	01-01-2021	+	-		31-12-2021				
Libellé	Référence	Deb.Amo	T. Taux	F.	01-01-2021	+	-	31-12-2021	01-01-2021	+	-	31-12-2021	Valeur nette	
<b>Frais d'établissement</b>														
Frais établissement														
Frais d'établissements	2015001	31-12-2015	L	10,00	M	1.452,00	0,00	0,00	1.452,00	870,00	0,00	0,00	1.015,20	436,80
Frais d'établissements	2017005	31-12-2017	L	10,00	M	1.200,00	0,00	0,00	1.200,00	574,00	0,00	0,00	694,00	506,00
<b>Total 200000</b>						2.652,00	0,00	0,00	2.652,00	1.444,00	0,00	0,00	1.709,20	942,80
<b>Frais d'établissement</b>						2.652,00	0,00	0,00	2.652,00	1.444,00	0,00	0,00	1.709,20	942,80
<b>Visuel</b>														
Animation visuel	2019006	31-12-2019	L	33,30	M	4.324,60	0,00	0,00	4.324,60	2.883,06	0,00	0,00	4.324,60	0,00
<b>Total 210000</b>						4.324,60	0,00	0,00	4.324,60	2.883,06	0,00	0,00	4.324,60	0,00
<b>Immobilisations incorporelles</b>														
<b>Immeubles</b>														
Immeuble Bidaut	2017002	31-12-2017	L	3,03	M	140.000,00	0,00	0,00	140.000,00	12.727,26	0,00	0,00	16.969,88	123.030,32
Transformation Bidaut	2017003	31-12-2017	L	3,03	M	90.840,40	0,00	0,00	90.840,40	8.258,20	0,00	0,00	11.010,94	79.829,46
Transformation Bidaut	2017004	31-12-2017	L	3,03	M	25.666,61	0,00	0,00	25.666,61	3.110,87	0,00	0,00	3.888,65	21.777,96
Transformation Bidaut	2018001	31-12-2018	L	3,03	M	10.463,11	0,00	0,00	10.463,11	951,18	0,00	0,00	1.268,24	9.194,87
Stembert batiment	2019002	31-12-2019	L	3,03	M	105.000,00	0,00	0,00	105.000,00	3.181,81	0,00	0,00	6.363,62	98.636,38
Transformation Bidaut	2019003	31-12-2019	L	3,03	M	296,53	0,00	0,00	296,53	17,97	0,00	0,00	26,96	269,57
Frais achat Stembert	2019004	31-12-2019	L	3,03	M	20.114,32	0,00	0,00	20.114,32	1.219,04	0,00	0,00	1.828,56	18.285,76
Transformation Stembert	2019005	31-12-2019	L	3,03	M	1.635,64	0,00	0,00	1.635,64	49,56	0,00	0,00	99,12	1.536,52
Transformation Stembert	2020001	31-12-2020	L	3,03	M	31.138,08	0,00	0,00	31.138,08	872,19	0,00	0,00	1.815,77	29.322,31
Transformation Bidaut	2020002	31-12-2020	L	3,03	M	4.886,71	0,00	0,00	4.886,71	86,93	0,00	0,00	235,01	4.651,70
Transformation Bidaut	2021006	31-05-2021	L	3,03	M	0,00	5.199,30	0,00	5.199,30	0,00	0,00	0,00	92,80	5.106,50
Mangombroux frais acte	2021003	21-06-2021	L	3,03	M	0,00	32.271,06	0,00	32.271,06	0,00	0,00	0,00	519,71	31.751,35
Mangombroux immeuble	2021004	21-06-2021	L	3,03	M	0,00	216.000,00	0,00	216.000,00	0,00	0,00	0,00	3.478,61	212.521,39
Chat Volant	2021005	01-11-2021	L	3,03	M	0,00	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00	0,00	0,00	30,38	5.969,62
<b>Total 220000</b>						430.041,40	259.470,36	0,00	689.511,76	30.475,01	17.153,04	0,00	47.628,05	641.883,71
<b>Terrains</b>														
Bidaut	2017001	06-04-2017				30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00
Stembert	2019001	07-09-2019				26.000,00	0,00	0,00	26.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26.000,00
Mangombroux	2021001	01-05-2021				0,00	54.000,00	0,00	54.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54.000,00
Mangombroux frais acte	2021002	21-06-2021				0,00	8.067,76	0,00	8.067,76	0,00	0,00	0,00	0,00	8.067,76
<b>Total 221000</b>						56.000,00	62.067,76	0,00	118.067,76	0,00	0,00	0,00	0,00	118.067,76
<b>Immobilisations corporelles</b>						486.041,40	321.538,12	0,00	807.579,52	30.475,01	17.153,04	0,00	47.628,05	759.951,47

## Tableau des immobilisés ( De Jan 2021 à Clô 2021 )

Caractéristiques		Immobilisés			Amortissements			Valeur nette				
		01-01-2021	+	31-12-2021	01-01-2021	+	31-12-2021					
Libellé	Référence	Deb.Amo	T. Taux	F.								
<b>TOTAL GENERAL</b>					493.018,00	321.538,12	0,00	814.556,12	34.802,07	0,00	53.661,85	760.894,27

Tableau des réserves taxées : Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Nature	Réserves fiscales à la fin de l'exercice précédent	Modifications contrôleur	Réserves fiscales au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice	Décision A.G. affectation du résultat	Réserves fiscales à la fin de l'exercice
1	2	3	4 = 2 + 3	5	6	7 = 4 + 5 ± 6
<b>Réserves imposables des fonds propres</b>						
Apports disponibles hors capital						
Réserves imposables incorporées aux primes d'émission						
Quotité imposable des plus-values de réévaluation						
Réserve légale	2.000,00		2.000,00	-2.000,00	205,00	2.205,00
Réserve légale statutairement indisponible				2.000,00		
Réserves indisponibles						
Réserves disponibles						
Bénéfice ou perte reporté(e)	2.775,37		2.775,37		-2.775,37	768,85
Provisions imposables						
-						
-						
-						
Autres réserves figurant au bilan						
- Amortissements sur clientèle						
-						
-						
-						
<b>Réserves occultes</b>						
Réductions de valeur imposables sur créances commerciales						
Excédents d'amortissements						
-						
-						
Majoration situation début des réserves						
-						
-						
<b>Totaux généraux</b>	<b>4.775,37</b>		<b>4.775,37</b>		<b>-1.801,52</b>	<b>2.973,85</b>

**Tableau DNA**

31-12-2021

22-04-2022

Compte	Libellé du compte	Solde	% DNA	Montant DNA
<b>1201</b>	<b>IMPÔTS NON DÉDUCTIBLES</b>			
670000	Impôts sur exercices antérieurs	736,11	100,00	736,11
		736,11		736,11
<b>Total</b>		736,11		736,11



**Périodes exercice courant**

<b>De</b>	REP	01/01/2020
<b>à</b>	CLO	31/12/2020

**Périodes exercice précédent**

<b>De</b>	REP	01/01/2019
<b>à</b>	CLO	31/12/2019

- Imprimer exercice précédent
- Avec simulation
- Impression des rubriques non mouvementées

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>20/28</b>	<b>458 240,93</b>	<b>436 808,57</b>
<b>I Frais Etablissement</b>	<b>20</b>	<b>1 208,00</b>	<b>1 460,00</b>
200000 Frais de constitution et d'augmentation de capital		1 452,00	1 452,00
200009 Amortissements actés (-)		-870,00	-725,00
202001 Autres frais établissements (Frais modification statuts)		1 200,00	1 200,00
202009 Amortissement actés autres frais établissements (-)		-574,00	-467,00
<b>II Immobilisations Incorporelles</b>	<b>21</b>	<b>1 441,54</b>	<b>2 883,07</b>
216000 Visuel Habitat InVesdre		4 324,60	4 324,60
216900 Amort s/ animation visuel		-2 883,06	-1 441,53
<b>III Immobilisations Corporelles</b>	<b>22/27</b>	<b>455 566,39</b>	<b>432 440,50</b>
<b>A. Terrains - Constructions</b>	<b>22</b>	<b>455 566,39</b>	<b>432 440,50</b>
220000 Terrains Bidaut		30 000,00	30 000,00
220100 Terrain Stembert		26 000,00	26 000,00
221001 Immeuble Bidaut		140 000,00	140 000,00
221002 Frais achat immeuble Bidaut		25 666,61	25 666,61
221003 Frais achat Immeuble Stembert		20 114,32	20 114,32
221010 Immeuble Stembert		105 000,00	105 000,00
221019 Amortissement s/ Prix achat immeuble Stembert		-3 231,37	0,00
221100 Transformations rue Bidaut 20		106 486,75	101 600,04
221190 Amortissement s/ transformations Bidaut		-9 314,29	-6 148,59
221200 Transformations Stembert		32 773,72	1 635,64
221209 Amortissement s/transformation Stembert		-872,19	0,00
221900 Amortissements ou réductions de valeur actés (-)		0,00	0,00
221901 Amortissement s/ Prix achat immeuble Bidaut		-12 727,26	-8 484,84
221902 Amortissement s/ frais achat Bidaut		-3 110,86	-2 333,16
221903 Amortissement s/ frais achat Stembert		-1 219,04	-609,52
<b>B. Installations - Machines - Outillage</b>	<b>23</b>		
<b>C. Mobilier - Matériel Roulant</b>	<b>24</b>		
<b>D. Location-Financement-Droits Similaires</b>	<b>25</b>		
<b>E. Autres Immobilisations Corporelles</b>	<b>26</b>		
<b>F. Immobilisations en Cours - Acomptes Versés</b>	<b>27</b>		
<b>IV Immobilisations Financières</b>	<b>28</b>	<b>25,00</b>	<b>25,00</b>
<b>A. Entreprises Liées</b>	<b>280/1</b>		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
<b>B. Autres Entreprises Avec Participation</b>	<b>282/3</b>		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
<b>C. Autres Immobilisations Financières</b>	<b>284/8</b>	<b>25,00</b>	<b>25,00</b>
1. Actions - Parts	284	25,00	25,00
284001 Parts Partenaire		25,00	25,00
2. Créances - Cautionnements en Numéraire	285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29/58</b>	<b>42 480,51</b>	<b>26 198,71</b>
<b>V Créances à plus d'un an</b>	<b>29</b>		
A. Créances Commerciales	290		
B. Autres Créances	291		
<b>VI Stocks - Commandes en Cours</b>	<b>3</b>		
A. Stocks	30/36		

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours Fabrication	32		
3. Produits Finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles Destinés Vente	35		
6. Acomptes Versés	36		
B. Commandes en Cours	37		
<b>VII Créances un an au plus</b>	<b>40/41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A. Créances Commerciales	40	0,00	0,00
400000 Clients		0,00	0,00
B. Autres Créances	41		
<b>VIII Placements Trésorerie</b>	<b>50/53</b>	<b>42 295,75</b>	<b>25 538,22</b>
A. Actions Propres	50		
B. Autres Placements	51/53	42 295,75	25 538,22
532000 Triodos - Compte épargne - 3621		42 295,75	25 538,22
<b>IX Valeurs Disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>184,76</b>	<b>512,33</b>
550000 Triodos - Compte à vue 5651		184,76	512,33
550100 Belfius - Compte à vue		0,00	0,00
580000 Virements internes		0,00	0,00
<b>X Comptes Régularisation</b>	<b>490/1</b>	<b>0,00</b>	<b>148,16</b>
491000 Produits acquis		0,00	148,16

## ACTIF NON REPRIS AU SCHEMA BNB

<b>ACTIF</b>	<b>500 721,44</b>	<b>463 007,28</b>
--------------	-------------------	-------------------

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10/15</b>	<b>486 721,44</b>	<b>445 199,69</b>
<b>I Capital</b>	<b>10</b>	<b>483 800,00</b>	<b>445 400,00</b>
A. Capital Souscrit	100	483 800,00	445 400,00
100000 Parts de coopérateurs		483 800,00	445 400,00
B. Capital Non Appelé	101		
<b>II Primes Emission</b>	11		
<b>III Plus-Values de Réévaluation</b>	12		
<b>IV Réserves</b>	13		
A. Réserve Légale	130		
B. Réserves Indisponibles	131		
1. Actions Propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves Immunisées	132		
D. Réserves Disponibles	133		
<b>V Bénéfice Reporté</b>	<b>140</b>	<b>15 413,51</b>	<b>12 291,76</b>
140999 Résultat provisoire ***		15 413,51	12 291,76
<b>Perte Reportée</b>	<b>141</b>	<b>-12 492,07</b>	<b>-12 492,07</b>
141000 Perte reportée (-)		-12 492,07	-12 492,07
<b>VI Subsidés Capital</b>	15		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16</b>		
<b>VII A. Provisions Risques - Charges</b>	<b>160/5</b>		
1. Pensions - Obligations Similaires	160		
1. Pensions - Obligations Similaires	160		
2. Charges Fiscales	161		
2. Charges Fiscales	161		
3. Grosses Réparations - Gros Entretien	162		
3. Grosses Réparations - Gros Entretien	162		
4. Autres Risques - Charges	163/5		
4. Autres Risques - Charges	163/5		
<b>B. Impôts différés</b>	168		
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>14 000,00</b>	<b>17 807,59</b>
<b>VIII Dettes à plus d'un an</b>	<b>17</b>	<b>12 000,00</b>	<b>14 000,00</b>
A. Dettes Financières	170/4	12 000,00	14 000,00
1. Emprunts Subordonnés	170		
2. Emprunts Obligataires Non Subordonnés	171		
3. Dettes Location-financement - Assimilées	172	12 000,00	14 000,00
172100 Crédit Le Pivot (20000 euros)		12 000,00	14 000,00
172200 Crédit Credal (30.000 euros)		0,00	0,00
4. Etablissements de Crédit	173		
5. Autres Emprunts	174		
B. Dettes Commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à Payer	1751		
C. Acomptes Reçus	176		
D. Autres Dettes	178/179		

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>IX Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	<b>2 000,00</b>	<b>3 798,59</b>
A. Dettes Echéant Dans l'Année	42	2 000,00	2 000,00
423000 <i>Crédit PIVOT</i>		2 000,00	2 000,00
423100 <i>Crédit Crédal</i>		0,00	0,00
B. Dettes Financières	43		
1. Etablissements Crédit	430/8		
2. Autres Emprunts	439		
C. Dettes Commerciales	44	0,00	1 798,59
1. Fournisseurs	440/4	0,00	1 798,59
440000 <i>Fournisseurs</i>		0,00	1 798,59
2. Effets à Payer	441		
D. Acomptes Reçus	46		
E. Dettes Fiscales Salariales Sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations - Charges Sociales	454/9		
F. Autres Dettes	47/48		
<b>X Comptes Régularisation</b>	<b>492/3</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>
492000 <i>Charges à imputer</i>		0,00	9,00
<b>PASSIF NON REPRIS AU SCHEMA BNB</b>			
<b>PASSIF</b>		<b>500 721,44</b>	<b>463 007,28</b>

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>			
<b>I Ventes Prestations</b>	<b>70/74</b>	<b>23 099,16</b>	<b>24 766,17</b>
A. Chiffre Affaires	70	14 438,68	11 874,17
700100 Loyers Bidaut		12 038,68	11 874,17
700200 Loyers Stembert		2 400,00	0,00
B. Variation En-Cours - Produits Finis	71		
C. Production Immobilisée	72		
D. Autres Produits Exploitation	74	8 660,48	12 892,00
740002 Don fondation Roi Baudouin		0,00	12 500,00
740003 Subsidés Ville Verviers		3 200,00	200,00
744000 Autre produit d'exploitation		185,48	192,00
745000 Dons reçus		5 275,00	0,00
<b>II Coût Ventes - Prestations</b>	<b>60/64</b>	<b>19 949,46</b>	<b>15 093,60</b>
A. Approvisionnements Marchandises	60	168,27	31,90
1. Achats	600/8	168,27	31,90
601000 Achats de fournitures Stembert		0,00	31,90
604000 Achats de marchandises		168,27	0,00
2. Variation Stocks	609		
B. Services - Biens Divers	61	3 843,29	4 659,67
610600 Entretien et réparations - BIDAUT		0,00	145,38
611100 Livres, prospectus et documentation		0,00	2,95
611400 Produits de consommation non repris en 60		0,00	17,18
611500 Consommation eau		0,00	83,35
611510 Eau Stembert		46,53	0,00
611600 Consommation gaz Stembert		85,36	75,00
611700 Consommation électricité		0,00	36,35
611750 Electricité Stembert		82,50	0,00
612900 Prestations pompiers		81,00	0,00
613000 Assurance incendie		1 155,36	1 100,02
615400 Honoraires informatiques		943,80	91,96
615500 Honoraires Communication		1 000,00	0,00
615600 Honoraires experts		0,00	2 365,55
616100 Frais de port		0,00	92,00
616200 Téléphone, GSM		0,00	10,00
616800 Frais de réception limités		227,26	0,00
619000 Publicité et annonces		0,00	36,30
619200 Participation aux foires, expositions, missions		0,00	35,80
619600 Cotisations		0,00	347,50
619800 Publication BNB Bilans		221,48	54,20
619900 Publication Moniteur belge		0,00	166,13
C. Rémunérations - Charges Sociales - Pensions	62		
D. Amortissements - Réductions Valeur	630	14 592,43	10 402,03
630000 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement		252,00	0,00
630100 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		2 828,75	3 080,82
630200 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		11 511,68	7 321,21
E. Réductions Valeur Stocks	631/4		
F. Provisions pour risques et charges	635/7		
G. Autres Charges Exploitation	640/8	1 345,47	0,00
640100 Préceptes Immobiliers Bidaut		545,35	0,00
640101 Précepte immobilier Stembert		326,62	0,00
640800 Taxes communales et provinciales		126,00	0,00
643100 Cotisation sociétaire		347,50	0,00

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
645000 <i>Précompte immobilier</i>		0,00	0,00
H. Charges portées actif titre frais restructuration	649		
<b>III Bénéfice Exploitation</b>	<b>70/64</b>	<b>3 149,70</b>	<b>9 672,57</b>
<b>Perte Exploitation</b>	<b>64/70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>IV Produits Financiers</b>	<b>75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A. Produits Immobilisations Financières	750		
B. Produits Actifs Circulants	751		
C. Autres Produits Financiers	752/9	0,00	0,00
754000 <i>Différences de change</i>		0,00	0,00
<b>V Charges Financières</b>	<b>65</b>	<b>27,95</b>	<b>884,16</b>
A. Charges Dettes	650	9,00	848,16
650000 <i>Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes</i>		9,00	210,01
650001 <i>Intérêts Credal (24300Euros)</i>		0,00	638,15
B. Réductions Valeur Actifs Circulants	651		
C. Autres Charges Financières	652/9	18,95	36,00
654000 <i>Différences de change</i>		0,00	0,00
657000 <i>Charges financières diverses</i>		18,95	36,00
<b>VI Bénéfice Courant Avant Impôts</b>	<b>70/65</b>	<b>3 121,75</b>	<b>8 788,41</b>
<b>Perte Courante Avant Impôts</b>	<b>65/70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VII Produits Exceptionnels</b>	<b>76</b>	<b>0,00</b>	<b>4 355,69</b>
A. Reprises Amortissements - Réductions Valeur	760	0,00	4 355,69
760100 <i>Produit sur immobilisations corporelles</i>		0,00	4 355,69
B. Reprises Réductions Valeur Immobilisation	761		
C. Reprises Provisions Risques - Charges	762		
D. Plus-values Réalisation Actifs Immobilisés	763		
E. Autres Produits Exceptionnels	764/9		
<b>VIII Charges Exceptionnelles</b>	<b>66</b>		
A. Amortissements Réductions Valeur	660		
B. Réductions Valeur Immobilisations Financières	661		
C. Provisions Risques - Charges Exceptionnels	662		
D. Moins-values Réalisation Actifs Immobilisés	663		
E. Autres Charges Exceptionnelles	664/8		
F. Charges portées actif titre frais restructuration	669		
<b>IX Bénéfice Exercice Avant Impôts</b>	<b>70/66</b>	<b>3 121,75</b>	<b>13 144,10</b>
<b>Perte Exercice Avant Impôts</b>	<b>66/70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>IX bis A. Prélèvements sur les impôts différés</b>	<b>780</b>		
<b>B. Transfert aux impôts différés</b>	<b>680</b>		
<b>X Impôts Résultat</b>	<b>67/77</b>	<b>0,00</b>	<b>852,34</b>
<b>A. Impôts</b>	<b>670/3</b>	<b>0,00</b>	<b>852,34</b>
670300 <i>Précompte immobilier</i>		0,00	692,34
670400 <i>Taxes ville de Verviers</i>		0,00	160,00
<b>B. Régularisations Impôts - Reprises Provisions</b>	<b>77</b>		
<b>XI Bénéfice Exercice</b>	<b>70/67</b>	<b>3 121,75</b>	<b>12 291,76</b>
<b>Perte Exercice</b>	<b>67/70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>XII Prélèvements sur les Réserves Immunisées</b>	<b>789</b>		
<b>Transfert Réserves Immunisées</b>	<b>689</b>		
<b>XIII Bénéfice Exercice à Affecter</b>	<b>70/68</b>	<b>3 121,75</b>	<b>12 291,76</b>

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>Perte Exercice à Affecter</b>	68/70	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RESULTAT NON REPRIS AU SCHEMA BNB



Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>AFFECTATION ET PRELEVEMENTS</b>			
<b>AFFECTATION ET PRELEVEMENTS</b>			
<b>A. Bénéfice à affecter</b>	70/69	<b>3 121,75</b>	<b>12 291,76</b>
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	3 121,75	12 291,76
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
<b>Perte à affecter</b>	69/70	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1. Perte de l'exercice à affecter	68/70	0,00	0,00
2. Perte reportée de l'exercice précédent	690		
<b>B. Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
1. sur le capital et aux primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
<b>C. Affectations aux capitaux propres</b>	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
<b>D. Résultat à reporter</b>		<b>3 121,75</b>	<b>12 291,76</b>
1. Bénéfice à reporter	693	3 121,75	12 291,76
693000 Bénéfices à reporter		3 121,75	12 291,76
2. Perte à reporter	793		
<b>E. Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>F. Bénéfice à distribuer</b>	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

---

Libellé	Codes	Exerc. 2020	Exercice préc.
<b>DIVERS</b>			
<b>DIVERS</b>			